

Optimisation des Statuts

Club Photo Cellarien

Séparer les fondations juridiques du fonctionnement quotidien
pour garantir une gestion fluide et agile du club.

Le Moteur et la Carrosserie

Les Statuts (Le Moteur)

C'est notre fondation juridique déposée en préfecture. Elle est très lourde à modifier car elle nécessite le vote d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Règle d'or : On ne doit y inscrire que les grands principes immuables du club pour éviter la paralysie.

Le Règlement (La Carrosserie)

C'est notre mode d'emploi au quotidien. Il est agile et peut être mis à jour rapidement par un simple vote du Conseil d'Administration.

Avantage : C'est le lieu idéal pour paramétrer la vie du club et s'adapter rapidement à nos besoins réels.

Ce qu'il faut exporter vers le règlement



Âge & Géographie

L'Art. 5 limite actuellement l'accès aux plus de 16 ans et aux résidents locaux. Ces critères sont trop stricts pour des statuts.

Solution : Ouvrir l'accès général dans les statuts et fixer les critères de filtrage dans le règlement.



La Discipline

L'Art. 9 fige les délais de convocation (15j) et dresse une liste stricte des sanctions applicables.

Solution : Conserver le principe général d'exclusion dans les statuts, mais déplacer toute la mécanique procédurale dans le règlement.







Le Matériel

L'Art. 7.3 impose un délai de 15 jours pour restituer le matériel suite à une démission. Il s'agit de logistique matérielle pure.

Solution : Transférer cette règle dans la section "Matériel" (Art. 6) du règlement intérieur.

Le Conflit des Cotisations

Un conflit de compétence existe actuellement entre nos deux documents fondateurs :

-  **Statuts (Art. 13)** : Précisent, à juste titre, que l'Assemblée Générale (tous les membres) fixe le montant des adhésions.
-  **Règlement (Art. 2)** : Fige les tarifs en dur (80€, 50€, 130€).
-  **Le Risque** : Le CA pouvant modifier le règlement de son propre chef, il pourrait légalement changer les prix sans consulter l'AG.
-  **La Solution** : Effacer le tableau des tarifs du règlement et rappeler que la grille est votée annuellement en AG.

L'Objectif Final

Agilité & Sécurité

En opérant ce transfert de compétences dès ce soir, nous posons des fondations saines pour le Club Photo Cellarien.

Nous garantissons des **statuts intemporels** qui n'auront pas besoin d'être modifiés en préfecture chaque année, tout en offrant au bureau la **souplesse opérationnelle** nécessaire pour animer le club au quotidien.